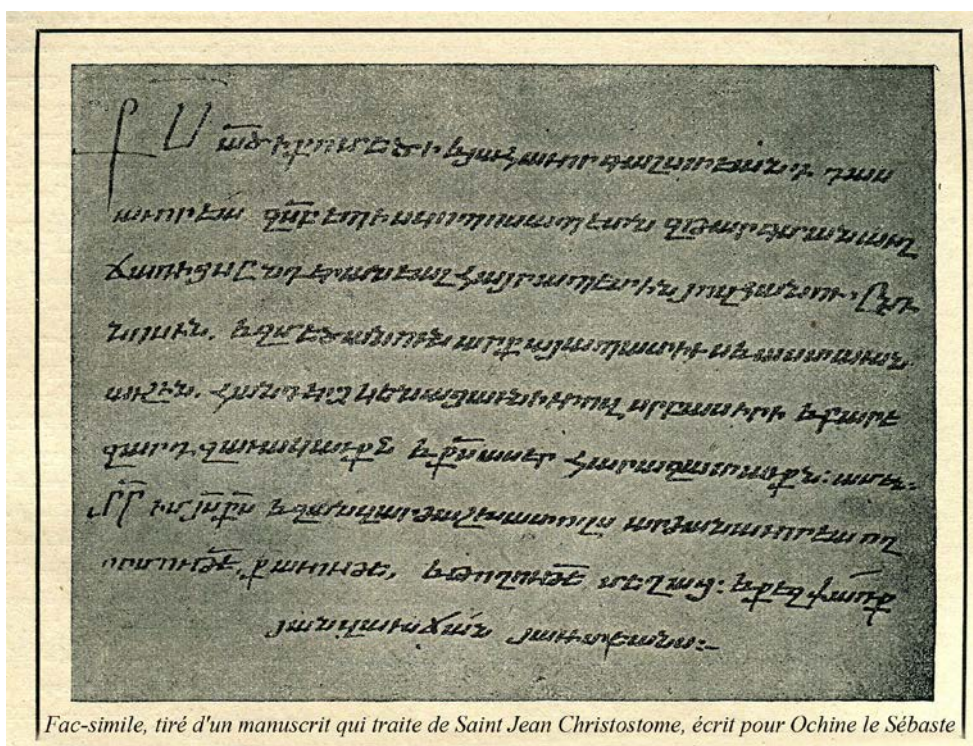


Après que Léon se fut emparé de Lambroun, il fit serment, (si nous voulons prêter foi au récit de l'historien Cyriaque), de ne plus donner cette forteresse à aucun prince vassal; mais d'en faire l'apanage de la couronne; car, disait-il, les seigneurs de Lambroun se rebellèrent toujours à cause de l'excellence de ces fortifications. Léon garda donc la forteresse sous sa dépendance immédiate et y logea sa mère Ritha, la Dame des Dames».



Fac-simile, tiré d'un manuscrit qui traite de Saint Jean Christostome, écrit pour Ochine le Sébaste

Un des parents des seigneurs de Lambroun, le prêtre Nersès, neveu du grand Saint Nersès de Lambroun, écrit en gémissant: «A la quatrième année (1205) de la prise de son frère Héthoum, prince dévot et pieux, de toute sa famille, et de la spoliation de notre propre habitation, du château de Lambroun, des biens des religieux angéliques du couvent de Sghévra ... je n'ai plus d'autre consolation pour mon âme affligée et malheureuse que de copier le plus précieux des ouvrages de mon oncle, le Commentaire de la Messe et des prières».